

Gilles Bloch est élu Président de l'Université Paris-Saclay

Gilles Bloch est élu Président de l'Université Paris-Saclay par le Conseil d'administration de la ComUE ce 10 juin 2015. Il succède à Dominique Vernay, qui assurait cette fonction depuis janvier 2015. Gilles Bloch sera aussi Président de la Fondation de coopération scientifique Campus Paris-Saclay qui coordonne l'Opération campus et le projet Idex.

L'Université Paris-Saclay est une communauté d'universités et d'établissements (ComUE) telle que définie par la loi du 22 juillet 2013. Elle a été créée par décret du 29 décembre 2014 et fédère 18 membres fondateurs qui portent ensemble ce projet d'une grande université de classe mondiale.

Conformément à ses statuts, la gouvernance de l'Université Paris-Saclay est assurée par un conseil d'administration de 26 membres composé de 10 membres élus lors du processus qui s'est déroulé du 4 au 13 mai dernier, 10 représentants des établissements fondateurs, 2 représentants du monde industriel, 2 représentants des collectivités territoriales et 2 personnalités qualifiées, nommés par les membres fondateurs. Le ou la président-e de l'Université Paris-Saclay est élu-e au sein du conseil d'administration.

Ce 10 juin en séance, seul Gilles Bloch s'est porté candidat.

Pour mémoire, le 19 décembre dernier, Gilles Bloch s'était déclaré candidat et avait été choisi par les membres fondateurs comme personnalité qualifiée appelée à poser ensuite sa candidature à la présidence de l'Université Paris-Saclay.

Le vote de ce jour a confirmé ce choix et Gilles Bloch a été élu par 21 voix pour, 3 abstentions, et 1 non-participation au vote sur 25 membres présents et représentés.

Dans sa profession de foi, Gilles Bloch a présenté sa vision pour les 5 à 10 prochaines années, insistant notamment sur « *les nouveaux chantiers de mutualisation qui maintiendront l'Université en mouvement vers plus d'intégration, en vue d'une plus grande efficacité collective au service de la recherche, de la formation et du transfert* ».

Il a également souligné l'indispensable complémentarité « *entre la direction de l'Université Paris-Saclay et son conseil académique. [Il m'apparait] en effet essentiel de tirer toute la valeur ajoutée de cet important réservoir de réflexions et propositions et de pouvoir le mobiliser dans sa capacité à relayer les actions portées par la direction de la ComUE* ».

Le processus d'installation des structures de gouvernance de l'Université Paris-Saclay se poursuit en effet en ce moment avec les élections en cours des 220 membres du Conseil

Académie qui exerce son rôle consultatif pour les compétences transférées à l'Université Paris-Saclay et tout particulièrement en matière de formation, sur le projet partagé et sur le contrat pluriannuel.

Marie-Pauline Gacoin +33 6 43 43 58 77 / Leya Abasse +33 6 75 58 89 31
communication@universite-paris-saclay.fr / www.universite-paris-saclay.fr



[@U_ParisSaclay](https://twitter.com/U_ParisSaclay)



[Université Paris-Saclay](https://www.linkedin.com/university/paris-saclay)



[Université Paris-Saclay](https://www.facebook.com/UniversitéParisSaclay)



[+UniversitéParisSaclay](https://plus.google.com/+UniversitéParisSaclay)

L'Université Paris-Saclay, du projet Idex à la réalité 2015

Dix-huit établissements d'enseignement supérieur et de recherche parmi les plus prestigieux en France, des formations diplômantes communes (masters et doctorat), un collège doctoral unique, une signature commune des publications, une carte d'étudiant commune à 70000 étudiants, des instituts de recherche interdisciplinaires trans-établissements (complétant labex, equipex, ITE, Idefi et IRT), des composantes de coordination collégiales pour la formation (huit schools) et la recherche (dix départements, vingt écoles doctorales), un pôle étudiant entrepreneuriat et innovation ainsi qu'une société d'accélération et de transfert de technologie (SATT)... les membres fondateurs de l'Université Paris-Saclay créent ensemble une marque commune visible à l'international qui s'appuie sur des identités et des atouts puissants.

18 membres fondateurs

Deux universités : Paris-Sud, et Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Sept organismes de recherche : Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Institut des hautes études scientifiques (IHES), Institut national de la recherche agronomique (Inra), Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria), Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera), Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Neuf établissements d'enseignement supérieur et de recherche : Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement Agro Paris Tech (APT), Centrale Supélec, Ecole des hautes études commerciales (HEC), Ecole Polytechnique (X), Ecole normale supérieure de Cachan (ENS Cachan), Ecole nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA ParisTech), Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (Genes), Institut Mines Télécom (IMT), Institut d'optique Graduate School (IOGS).